

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 9 MAI

LES ACTES ET LES PAROLES

DE M. CARNOT

M. Carnot a très éloquemment rappelé ce que nos pères ont fait en 1789. Nous lui demanderons, nous, puisqu'il est si bien pénétré des grands principes qui ont été acclamés à cette époque, pourquoi il ne s'efforce pas de les appliquer aujourd'hui, au moment où il célèbre le centenaire de la Révolution dont, à juste raison, il proclame si haut les bienfaits, pourquoi il ne met pas sa conduite d'accord avec sa parole; pourquoi il couvre de sa signature et endosse de sa responsabilité de chef de l'État les mesures les plus odieuses, les plus illégales, qui sont prises contre la liberté.

Tout ce qui se fait aujourd'hui n'est-il pas, en effet, la négation la plus complète de toutes les libertés proclamées en 89? C'est une question que nous nous bornons à poser à tous les hommes sincères, droits, loyaux, à tous les honnêtes gens qui montreront bientôt qu'ils sont encore en majorité dans notre noble pays.

La Révolution de 1789 a été faite pour donner l'indépendance la plus entière à un peuple libre; la République de 1889 ne sait, par ses persécutions, que nous ramener à plus de cent ans en arrière; elle rétablit les lettres de cachet et efface de sa main criminelle les admirables proclamations de nos ancêtres.

A cette grande époque, l'élan et l'enthousiasme de la nation tout entière n'avaient qu'un but: l'affranchissement du peuple et l'affirmation de la liberté; aujourd'hui tout n'est qu'hypocrisie, cynisme, impudence, et c'est au cri flétrissant de: *A bas les voleurs!* que la grande majorité des électeurs s'apprêtent à se rendre au scrutin qui vengera l'honneur de la nation.

En 1789, la Vérité inondait la France de ses rayons lumineux; en 1889, la France, couverte d'opprobre, est basement tyrannisée, les droits du peuple sont outrageusement méconnus et, la honte dans le cœur, la rougeur au front, nous assistons au triomphe du mensonge et de l'infamie.

En 1789, le roi de France secondait de tout son pouvoir le mouvement libéral qui emportait le pays entier vers une ère nouvelle; en 1889, le Président de la République, chef du pouvoir exécutif, est à la tête de tous les misérables qui conspirent contre la liberté.

Si 1789 éleva la France aux plus hauts sommets qu'ait atteints une nation qui s'éveille et marche à la conquête de ses droits, 1889 nous la montre humiliée, sans force, sans prestige, sans puissance et tombant, sous la présidence du coupable Carnot, dans la sclérotose et l'imbécillité.

1789 sera dans notre histoire une grande et glorieuse date; 1889 ne sera qu'une date funeste qui rappellera, grâce aux hommes qui détiennent le pouvoir, l'abaissement et la ruine de la Patrie.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'ACCAPAREMENT D'UN CENTENAIRE

Tout est petit dans l'histoire que nous fait la troisième République. Les politiciens d'aujourd'hui ont voulu célébrer l'anniversaire d'une grande journée; ils n'ont fait qu'une mascarade banale.

La journée du 5 mai 1789 fut un beau spectacle car elle offrait la représentation de toute la nation autour du roi, sous les auspices de la religion.

La noblesse, le clergé, le tiers-état étaient également animés d'une généreuse ardeur pour le bien de la France.

Le centenaire de cette imposante manifestation n'a pas été autre chose qu'une réclame officielle au profit, non pas des républicains, mais d'un des partis de cette tourbe républicaine qui se disputent avec acharnement ce qui reste dans l'assiette au beurre.

Oh, le gouvernement avait bien convié « le pays tout entier » à la célébration de cette fête, invitant, avec une désinvolture de gens satisfaits, les persécutés à oublier les persécutions qui n'avaient pas cessé hier et qui recommenceront demain...

Tout le pays..., nous parlons un peu vite, car l'Eglise n'a pas été invitée comme en 1789 et comme à l'Exposition universelle de 1867.

Pas une prière, pas une invocation à Dieu, pas même une allusion à l'Être suprême de Robespierre.

Aussi cette solennité, prétendue nationale, n'a-t-elle été qu'une manifestation du groupe officiel qui a récemment accroché le pouvoir.

Ce groupe de républicains insupportables, qui ne correspond pas au quart des électeurs, et qui ne constitue à la Chambre qu'une minorité prétentieuse, ce groupe tout seul, avec son personnel et son cortège obligatoire de fonctionnaires, a donné sa représentation qui n'a soulevé que l'enthousiasme officiel.

Et les journaux officiels ont porté d'un bout de la France à l'autre les déclamations banales d'un gouvernement de passage qui se prend pour la patrie parce qu'il donne des ordres!

Nous doutons pourtant que cela suffise pour repiper les électeurs qui sont dégoûtés de la République en général et de l'opportunisme en particulier autant que du radicalisme.

Un seul discours ne ressemble point aux autres, étant beaucoup plus court et bien meilleur: c'est celui de M<sup>rs</sup> Goux, évêque de Versailles. Le vénérable prélat est allé là pour faire plaisir « au représentant de l'autorité nationale », et il lui a fait entendre, le plus poliment du monde, quelques bonnes vérités.

Si bref qu'il soit, son discours se divise en deux parties:

1<sup>er</sup> point: En 1789, le clergé a été généreux, puis victime.

2<sup>e</sup> point: En 1889, il est encore victime et toujours généreux.

Et nunc erudimini qui iudicatis terram. M<sup>rs</sup> Goux ne parle pas plus de la République que M. Carnot ne parle de Dieu.

Malgré toute la pompe déployée par le

monde officiel, la fête du Centenaire a laissé le public froid, les républicains eux-mêmes ne peuvent s'empêcher d'en faire l'aveu.

Les Américains, en célébrant l'autre jour le centenaire de l'installation de Washington à la présidence de leur jeune République, ont rendu à Dieu, dans ses temples, de solennelles actions de grâces pour le passé et invoqué sa protection pour l'avenir. Nos républicains n'ont pas de ces faiblesses; leur fête a été purement laïque: M. Carnot est trop grand et ses ministres trop fiers pour s'incliner comme les hommes d'Etat d'outre-mer devant le Tout-Puissant. Ils auraient dû méditer les sages et profondes paroles que M. le vicomte de Meaux prononçait l'autre jour à Lyon, à l'assemblée provinciale du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais:

« Les hommes de 1789 voulaient le bien de l'humanité, mais ils eurent le tort de ne compter que sur eux-mêmes, et on a vu ce qu'était une société sans Dieu réduite à ses propres forces. »

APRÈS LA FÊTE

L'inauguration est terminée, les dernières fusées ont éclaté, les lampions sont éteints.

Quoi qu'en dise les journaux officiels, la fête à Paris a été absolument circonscrite aux limites de l'Exposition.

En ville, on voyait bien de çà et de là quelques drapeaux, les édifices publics étaient merveilleusement illuminés, mais c'était tout, absolument tout. Nul mouvement dans les rues, plus de bals ou de guinguettes improvisés, plus de tentes de feuillage; seuls quelques brailards, rentrant chez eux après boire, donnent quelque animation à la rue.

Quel contraste avec les fêtes de 1878 et comme on est loin aujourd'hui de l'animation extérieure qui, alors, était incontestable!

A ce moment, les républicains n'avaient pu encore annihiler le bien-être produit par l'administration conservatrice, l'argent circulait encore et comme, depuis longtemps, on était sevré de fêtes et de manifestations extérieures, on s'en donnait à cœur joie.

Aujourd'hui la situation est toute autre: on souffre, l'argent est rare, le mécontentement politique est à son comble, et, comme chacun peine, personne ne songe plus à s'esbaudir. Tous les quartiers excentriques que nous avons parcourus présentaient le plus attristant coup-d'œil.

A l'Exposition, puisqu'il faut y revenir, on s'en donnait pour l'argent des trois tickets, que l'on avait donnés à l'entrée.

Les provinciaux qui se proposent un voyage à Paris feront bien de se rappeler que, loin de faire prime, les bons de l'administration sont en baisse, en forte baisse, et que moyennant 50 ou 60 centimes, on peut se procurer autant de coupons d'entrée qu'il est nécessaire.

Ceux qui parlent du succès colossal de l'entreprise seraient mal venus à nous contredire.

Nous avons indiqué ce qu'avait été l'inauguration officielle, et l'on a pu apprécier, par

notre récit, la marche désordonnée de ce cortège d'un chef d'État où se pressaient pêle-mêle les types les plus étranges et les plus disparates.

Les étrangers qualifiaient cette marche par un seul mot qui, sans nous atteindre directement, blessait cependant notre patriotisme; c'était, disaient-ils, « scandaleux ».

L'exclamation était trop vraie pour n'être pas doublement attristante.

Plus que qui que ce soit, en effet, et faisant abstraction du régime politique, nous tenons, puisque l'Exposition est un fait accompli, à ce que notre industrie nationale, à ce que l'art français soient appréciés à leur juste valeur; aussi, souffrons-nous de voir la démocratie, souveraine maîtresse, jeter le ridicule sur notre pauvre pays.

Mais cela est dans son essence même et nul ne peut y apporter remède.

Pour être juste, il convient dès à présent de reconnaître les grandes œuvres, les merveilles même qui rachèteront, il faut l'espérer, les défaillances trop rapidement constatées.

Pour clore la journée, l'administration a tiré quelques maigres feux d'artifice, et a renouvelé, par des promenades d'embarcations sur la Seine, la fête nautique que nous avons eu si souvent l'occasion de décrire.

Au Champ-de-Mars, il faut bien le dire, le spectacle était autrement enchanteur.

Pendant que la tour Eiffel apparaissait comme embrasée par l'éclat des flammes de Bengale, les jets d'eau du bassin central étaient alternativement colorés. Ils passaient subitement d'une teinte à l'autre aux applaudissements d'une foule immense, avide de contempler ce coup-d'œil aussi nouveau que réellement merveilleux. Ce sera certainement, le soir, la grande attraction du public.

Somme toute, la fête officielle a été assez réussie, mais partout la population est demeurée absolument indifférente.

Haute Cour de justice

La commission d'instruction réunie sous la présidence de M. Merlin a repris avant-hier ses travaux. Elle a entendu M. Granet.

On se rappelle que ce dernier fut ministre en même temps que le général Boulanger. D'autre part, il assista à la nuit dite historique et il y joua un rôle important.

La commission a demandé à M. Granet de lui faire un récit de la nuit historique.

M. Granet l'a fait en s'attachant à montrer que cette réunion avait pour but unique d'empêcher l'élection de M. Jules Ferry à la présidence de la République, élection qui aurait été, selon les membres de la réunion, fatale à la France.

Interrogé sur l'attitude du général Boulanger, M. Granet a déclaré que le général n'avait pour ainsi dire pas parlé et que, pour sa part, il n'avait pas entendu le propos relatif à l'armée restant dans ses casernes.

Après M. Granet, la commission a entendu M. Lockroy, ancien ministre du commerce, puis de l'instruction publique.

M. Lockroy a été également entendu sur la

nuit historique et il fait une déposition analogue à celle de M. Granet.

Il paraît que la Haute Cour, parmi les documents saisis, a trouvé un document dressé par M. le comte Dillon et qui contient les probabilités des prochaines élections législatives, d'après les boulangistes.

La composition de la future Chambre serait, d'après le tableau électoral du comité boulangiste, de :

436 révisionnistes ;  
94 radicaux ;  
49 opportunistes.

### L'AFFAIRE DE BEAUREPAIRE

Le tribunal vient de rendre son jugement dans les affaires Quesnay de Beaurepaire.

Il se déclare *incompétent* en ce qui concerne l'Autorité, le comte de Beaurepaire-Louvagny, le Gaulois, le Triboulet, la Gazette de France, et condamne M. Quesnay de Beaurepaire aux dépens dans ces différentes affaires.

Il retient l'article de la Presse du 21 avril, les articles de l'Intransigeant des 6 et 23 avril et renvoie sur ces faits la cause au 22 mai pour être statué au fond.

Quant aux autres articles de ces deux journaux, le tribunal se déclare également *incompétent*.

Le tribunal estime que M. Quesnay de Beaurepaire n'a été diffamé que comme homme public, comme fonctionnaire, sauf dans les trois articles retenus par lui.

La défaite du procureur général, de l'accusateur public est donc aussi complète et aussi éclatante que possible.

Il reçoit là une rude leçon de procédure et éprouvera quelque embarras, sans doute, quand devant une Cour quelconque il tentera d'argumenter sur la jurisprudence en interprétant la loi.

Il n'y a pas deux façons d'interpréter ce jugement. Il n'atteint pas seulement le procureur général, mais le gouvernement.

Après cet échec, M. de Beaurepaire devrait donner sa démission.

M. Quesnay de Beaurepaire vient de donner l'ordre à M<sup>e</sup> Lortat-Jacob, son avoué, d'interjeter appel des jugements rendus par la 9<sup>e</sup> chambre.

### A L'EXPOSITION

On devait s'attendre, après le jour d'ouverture, à une diminution sensible dans le nombre des entrées à l'Exposition. Plus de cinquante mille personnes ont visité, avant-hier, le Champ-de-Mars. Voici, du reste, les chiffres officiels :

Entrées payantes... 53.056  
Entrées gratuites... 3.560

L'administration vient, à ce propos, de fixer définitivement le service des guichets. En semaine, de 8 à 10 heures, 20 guichets fonctionneront ; de 10 à 2 heures, 32 guichets ; de 2 à 6 heures, 32 guichets ; de 6 heures à 8 heures, 17 guichets resteront ouverts, et, à partir de 10 heures, 10 guichets seront seulement accessibles au public.

Le dimanche, des guichets supplémentaires seront aménagés.

#### Simple calcul :

Nous avons dit que le chiffre des entrées payantes a été le jour de l'inauguration de 141,000. En admettant ce chiffre d'entrées pour toute la durée de l'Exposition, soit pour 6 mois, 180 jours, on obtient un total d'entrées de 19,980,000 ou en chiffres ronds de 20 millions d'entrées, soit à 1 fr., 20 millions de francs.

Or, comme il a été émis pour 30 millions de billets, on voit qu'il y a de la marge et qu'une hausse sur les billets n'est pas à craindre.

On objectera qu'il y a des jours où les entrées sont à 2 fr., à 3 fr. A cela nous répondrons que le chiffre de 141,000 est un maximum qui ne sera peut-être jamais atteint, qu'il y aura des jours où les entrées payantes seront de 20,000, 30,000. Avant-hier, par exemple, second jour, les entrées ont été de 55,000 seulement.

Quelques notes indispensables pour les visiteurs de l'Exposition, car un doute est demeuré dans l'esprit du public au sujet du prix d'entrée pour certaines heures.

Voici comment les prix ont été réglés :

#### Les jours de semaine :

De 8 heures à 10 heures du matin, deux tickets.

De 10 heures du matin à 6 heures du soir, un ticket.

De 6 heures du soir à la fermeture, deux tickets.

#### Les dimanches :

De 8 heures à 10 heures du matin, deux tickets.

De 10 heures à la fermeture, un ticket.

Au contrôle, les tickets doivent être présentés découpés, séparés un par un.

#### ÉPOUVANTABLE CYCLONE

On mande de Boulogne-sur-Mer, 7 mai : « Un cyclone épouvantable, comme de mémoire d'homme on n'en avait jamais vu, s'est abattu sur la ville à quatre heures de l'après-midi. Un torrent d'une violence inouïe parcourut les rues déclives. La rue Notre-Dame a été défoncée sur une profondeur de deux mètres, les trottoirs ont été enlevés ; la place Navarin a été transformée en un lac ayant un mètre et demi de profondeur. Toutes les caves de la

basse ville sont inondées. Les dégâts sont immenses. Plusieurs personnes ont été culbutées et blessées par le torrent. La foudre est tombée en plusieurs endroits. »

### NOUVELLES MILITAIRES

Parmi les Français qui reçoivent des distinctions honorifiques, à l'occasion du Centenaire, et dont les noms remplissent les colonnes du *Journal officiel*, on remarque :

M. l'abbé Lanusse, aumônier de Saint-Cyr, 46 ans de service, 10 campagnes, chevalier de la Légion d'honneur depuis le 30 décembre 1864, promu officier de la Légion d'honneur.

M. l'abbé Gaillard, aumônier de la marine, 18 de service dont 12 à la mer, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### LA REVUE DU 12 MAI

A l'occasion du Centenaire, et ainsi que nous l'avons fait pressentir dans notre numéro de lundi, une revue des troupes de la garnison sera passée à Saumur dimanche prochain 12 mai, place du Charlonnet, par M. le général Danloux, commandant l'École de cavalerie.

A cette revue, les insignes de la Légion d'honneur seront remis à MM. Odent, chef d'escadron instructeur en chef d'exercices militaires, Légier, capitaine d'habillement, et Buhecker, capitaine-adjutant-major, et la médaille militaire à M. Marjollet, gendarme.

Le soir, il y aura retraite militaire aux flambeaux par la fanfare de l'École. Soixante hommes sont commandés pour porter les torches et vingt hommes pour assurer le service d'ordre.

Voici l'itinéraire qui sera parcouru :

Réunion à la Croix-Verte ; pont Napoléon, rue Nationale, pont Cessart, quai de Limoges, rue de la Tonnelle, place Saint-Pierre, rues Dacier, du Portail-Louis, Bodin, d'Orléans, Beaurepaire, et rentrée à l'École.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR

C'est dimanche prochain 12 mai qu'aura lieu sur notre scène la représentation de la troupe parisienne de M. E. Simon, avec le concours de M<sup>lle</sup> Marie Kolb, du théâtre de l'Odéon, M<sup>lle</sup> Marie Laure, de la Porte-Saint-Martin, M. Liesse, du Palais-Royal.

Le spectacle comprendra : le grand succès du Gymnase, les *Femmes nerveuses*, comédie en 3 actes, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché, avec M<sup>lle</sup> Kolb dans le rôle d'Antonine ; le *Baiser*, comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M. Théodore de Banville ; le *Fou rire*, monologue dit par M<sup>lle</sup> Marie Kolb ; le *Chef-*

*d'œuvre de Dieu*, monologue dit par M. Depas. On commencera par *Horace et Lilie*, vaudeville en 1 acte, de M. Ernest Blum.

#### LES ANGEVINS AU SALON

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie la liste de tous nos compatriotes dont les œuvres figurent au Salon de 1889.

Cette liste comprend 28 noms, savoir : peinture, 11 ; dessins, 6 ; sculpture, 8 ; architecture, 1 ; gravures, 2.

23 de ces artistes sont nés à Angers, 4 à Rablay, 1 à Chotel, 1 à Baugé, 1 aux Ponts-de-Cé, 4 à Saumur.

Ce dernier est ainsi désigné :

Corbineau (Auguste-Charles), né à Saumur, élève de MM. Hébert et Jules Lefebvre. Impasse Hélène, 15, avenue de Clichy.

624 — *Farniente*.

625 — *Un déjeuner sommaire*.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison 1889 (Mai). — Bains de mer de l'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits, valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'abbé (Langoz), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon-Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

#### LE MOUILLAGE

Le vinage n'étant qu'imparfaitement connu, voulez-vous, Monsieur le Directeur, me permettre d'expliquer, dans vos colonnes, comment il peut être préjudiciable aux vins de nos pays.

#### 5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

### CHAPITRE II

(Suite)

Entrant alors dans un restaurant à la mode, il se fit servir un succulent déjeuner. Ce repas achevé, il prit place devant un guéridon de marbre, sous une tente de couil rayé. Il était avide de plein air. Il s'assit entre deux lauriers roses, qui l'encadraient, formant presque berceau. Puis il demanda, d'une voix nuancée d'autorité, qu'on lui servit une consommation. On causait, on riait autour de lui ; le moka fumait, et, confortablement appuyé au dossier de sa chaise, le jeune homme regardait. Le boulevard était animé, charmant. Quelle tristesse de ne pouvoir y vivre toujours ! Mais Broze s'était juré les économies héroïques. Après un jour, un seul, donné à la vie large, il irait résolument enfouir sa pauvreté, là-bas, de l'autre côté de la Seine, dans ces demeures modestes, où toute une génération de célébrités en herbe peine et travaille ; qui, le droit ; qui,

la médecine ; qui, la poésie ; qui, la musique.

L'air était tiède. En face, dans les vitrines d'un magasin de fleurs, on ne voyait que bouquets printaniers : lilas blancs et mugnets, énormes touffes de myosotis. Les promeneurs, en flânant, admiraient un instant la vitrine fleurie ; puis ils passaient.

David se fut volontiers oublié devant le mouvant boulevard. De minute en minute, lui semblait-il, l'élégance parisienne s'incarnait en lui. Maintenant il fumait à petites bouffées tenant, avec grâce son cigare. A part lui, il se trouvait fort bel air, quand, soudain, il tressaillit, et regarda, charmé. Un homme d'une cinquantaine d'années et une toute jeune femme, montés sur deux bêtes superbes, allaient passer devant lui. Le cavalier paraissait de première force en équitation. Quant à la jeune femme, elle avait fière tournure avec sa taille souple, moulée dans un corsage de drap sombre, et son chapeau de feutre entouré d'un voile de gaze. Un rayon de soleil, glissant à travers les arbres, mettait en pleine lumière sa royale beauté, ses yeux brillants et couleur de saphir, son teint d'une délicatesse extrême, devenu rosé par l'animation de la course, et sa petite main, gantée de suède, qui tenait avec éner-

gie une cravache à pommeau d'argent. Son cheval, un alezan aux jambes fines, fit un écart. La jeune amazone tira légèrement les rênes. Elle obtint ainsi des pas de danse, des grâces sur place sans avancer ; puis, effleurant de sa cravache la robe lustrée de l'animal, elle rejoignit, avec une rapidité de flèche, son compagnon qui l'avait devancée.

— Eh ! superbe ! murmura un élégant, assis non loin de Broze, en suivant de son monocle la belle et fière amazone qui disparaissait.

Puis, s'adressant à un ami, fort occupé des blondes spirales de son cigare :

— Avez-vous reconnu cette remarquable personne, mon cher ? C'est M<sup>lle</sup> Charmette Van Ritten, une des plus jolies femmes de Paris. Et si vous saviez que de grâce, que d'esprit, que d'entrain ! Elle revient sans doute de sa promenade au Bois. Elle s'y rend chaque matin avec son père. Un homme fort aimable aussi, plein de distinction et d'aisance aristocratique. Et quelle prodigalité dans ses dépenses ! quel dédain du vil métal ! Les fêtes données à l'hôtel Van Ritten sont splendides. On y réunit toute la colonie étrangère, puis des artistes. Ce riche Hollandais protège royalement les arts. Sa fille a une voix d'une extrême pureté, d'une

étendue merveilleuse. Si vous désirez faire partie de leur cercle, je puis vous présenter.

David écoutait, fort intéressé. Cette belle personne avait une voix merveilleuse, et, avec cela, quel idéal visage ! Il se leva, solda au garçon de café le prix de sa consommation ; puis, secouant la tête comme pour chasser une vision qui s'y serait gravée, il prit la rue Royale, traversa les Tuileries, longea les quais, gagna le boulevard Saint-Michel, un peu étourdi des rumeurs de la grande ville, mais heureux de circuler par cet après-midi lumineux et doux. On entendait des gazouillis d'enfants dans les squares, et les cris des marchands traînant les charrettes chargées de jacinthes et de giroflées. Le printemps était dans l'air.

(A suivre.)

Un voyageur grincheux, nouvellement arrivé dans un hôtel, s'adresse à une dame inconnue :

— Est-ce qu'il y a longtemps que vous êtes prisonnière dans cette... ménagerie ?

— Prisonnière n'est pas le mot, gardienne serait plus juste ; car je suis la patronne et c'est moi qui donne à manger aux animaux.

C'est bien simple. Étant donné qu'un marchand de vins achète à l'étranger, en Hongrie, en Espagne, 1,000 barriques de vin viné au titre légal de 15 degrés 3/4 d'alcool, par les alcools allemands et russes qui sont toxiques, — ce marchand paie les droits de douane et d'octroi par mille barriques.

Que fait-il une fois qu'elles sont dans ses magasins? Il les dédouble au moyen du mouillage et leur donne le titre usuel des vins ordinaires, soit neuf degrés.

Or, si les mille barriques font au total 15,750 degrés et si je divise ce total par neuf, j'obtiens 1,750 barriques, dont 1,000 seulement ont acquitté les droits de douane et d'octroi et dont les sept cent cinquante autres (barriques d'eau) sont payées par la clientèle.

Tel est le « mouillage », dont le droit légal fut publiquement revendiqué par les marchands de vin en gros de la ville de Paris près de Gambetta et du général Boulanger; — publiquement pratiqué sous le couvert de l'inviolabilité parlementaire, par le sieur Hude, député de Paris.

Tel est le procédé à l'aide duquel la production nationale doit nécessairement être ruinée sur le marché français, puisque toute concurrence est impossible contre le miracle de l'eau de nos fleuves, transformée en vin par l'industrie commerciale. UN VIGNERON.

ANGERS — L'imprimerie Burdin. — M. Burdin a envoyé à l'Exposition un album, richement imprimé, reproduisant tous les types français ou orientaux qui sont employés dans son imprimerie. Les types grecs, arabes, égyptiens, chinois sont particulièrement remarquables. On ne connaît guère que l'Imprimerie Nationale qui puisse rivaliser pour la variété et la perfection des types orientaux avec l'imprimerie fondée, à Angers, et incessamment développée, avec autant d'intelligence que d'activité, par M. Burdin.

Nous ne saurions trop féliciter cet habile industriel du grand éclat qu'il donne ainsi au renom angevin, par ses travaux véritablement hors de pair. (Union de l'Ouest.)

#### LIBERTÉ ! ÉGALITÉ ! FRATERNITÉ !

On lit dans l'Union bretonne : « On assure que le budget de la ville pour 1889 a été en deux points modifié par M. le préfet.

» En premier lieu, le crédit de 25,000 fr. affecté aux écoles primaires libres se trouve supprimé, à cause du vent qui souffle, on s'y attendait un peu; si bien que la surprise n'est pas grande.

» En second lieu, l'article relatif au chauffage de ces écoles pendant l'hiver a été biffé, étant donné sans doute que le froid n'est sensible que pour les élèves de la « laïque ». Cette mesure est, en réalité, bien inhumaine, et ce

doit être avec un profond regret que M. Glaize s'est résigné à la prendre.

» Condamner des enfants à souffler dans leurs doigts et à battre la semelle pour ne pas geler pendant les mois rigoureux pour ce seul fait qu'ils fréquentent les écoles libres, constitue, en réalité, un attentat à la santé publique. Il est vrai que l'on compte sur la charité des braves gens pour combler la lacune qu'on ne craint pas de creuser dans le budget de l'instruction gratuite. »

Et c'est au moment où l'on va distribuer au public les Droits de l'Homme, qui proclament bien haut la liberté et l'égalité de tous les citoyens, que les préfets se font un plaisir de fouler aux pieds les grands principes de 1789! Ces gens-là prennent donc le peuple pour une collection d'insensés.

Espérons qu'aux élections prochaines, les électeurs feront comprendre aux fonctionnaires de la R. F. opportuniste ce qu'est la vraie liberté.

#### DESTRUCTION DES CHENILLES

L'industrie a mis aujourd'hui à notre disposition un certain nombre d'agents toxiques, mortels pour les chenilles, et inoffensifs, suffisamment dilués d'eau, pour les plantes; ce sont : le pétrole, la benzine, le savon blanc ou noir, mais préférablement ce dernier, l'essence de térébenthine.

Voici deux formules que l'on peut employer; elles sont d'une préparation facile et d'une efficacité reconnue :

Eau ..... 400 litres.  
Savon noir ..... 2 kilog.  
Pétrole ou benzine ..... 4 litre.

Le savon est dissous à froid dans quinze à vingt litres d'eau; on ajoute le pétrole ou la benzine en agitant fortement le liquide pour faciliter l'incorporation, puis on verse le complément d'eau nécessaire.

La deuxième formule sera employée lorsque l'on aura laissé prendre aux chenilles un développement complet, si, par exemple, on a été empêché d'écheniller avant le 4<sup>er</sup> mai. Ce liquide agit avec plus de vigueur :

Eau ..... 400 litres.  
Savon noir ..... 2 kilog.  
Jus de tabac à 13° ..... 4 litre.  
Essence de térébenthine ou pétrole ..... 500 gr.

Procéder pour la préparation comme pour le mélange précédent.

Ces deux formules peuvent être appliquées indifféremment aux chenilles du prunier, du pommier et de l'aubépine, qui ne diffèrent entre elles que par leurs mœurs. Nous appelons surtout l'attention des cultivateurs sur l'échenillage de leurs haies. Les pulvérisateurs permettent de faire ce travail rapidement et avec économie.

Toutefois, elle accepta de ne quitter Ploué-dic qu'après la célébration du mariage et lorsque M. et Mme de Guestrours pourraient eux-mêmes regagner Paris et la conduire au noviciat de la rue du Bac.

Le jour qui doit les voir s'éloigner approche. La résolution de Lisbeth est depuis longtemps connue et, non seulement le peuple du village, mais toute la noblesse des environs qui a entouré l'autel nuptial de Joséphe, s'apprête à saluer d'un adieu solennel le départ sans retour de la dernière marquise de Rosmeur.

Au château, l'émotion est vive. Il faut cependant songer aux préparatifs. Joséphe visite une dernière fois ses fermiers, ses pauvres.

Elle revenait, un soir, d'une ferme située au loin. Elle avait fait un long chemin, elle était fatiguée.

Au bord d'un talus, disputant le sol aux racines des arbres, un morceau de roc s'avancait au travers des plantes et des mousses qu'avril achevait de faire renaitre. Joséphe s'assit sur ce rocher pour se reposer un instant avant de continuer sa route.

La journée avait été douce, printanière. Le couchant dorait joyeusement un horizon où quelques nuages, blancs comme des cygnes, glissaient tranquilles.

Au fond du vallon s'étendait la lande, violacée par les bruyères en fleurs, semée de petites plaques d'eau où miroitaient les derniers feux du jour. A son ouest, ondulait le bois de Sazec. Au loin, tout au loin, bleuisaient et se noyaient

#### DESTRUCTION DES MOUSSES

Qui ne jure et ne peste contre les mousses et le tort qu'elles font aux prairies comme aux pelouses des jardins? Voici un procédé recommandé, depuis quelques années, par les agronomes les plus distingués.

Un Anglais, M. Edgson, a expérimenté avec succès le sulfate de fer semé à l'état pulvérisé sur les prairies envahies par la mousse. M. Marguerite Delacharlonny a repris ces expériences en France, et sur un hectare de prairies il a répandu 250 kilos de sulfate de fer; un mois après, les mousses paraissaient complètement détruites, et, loin d'avoir souffert, les herbes avaient poussé avec une nouvelle vigueur. Depuis, les mousses ayant reparu en quelques endroits, un nouveau traitement — mais cette fois seulement avec 100 kilos de sulfate de fer — suffit pour anéantir le reste des parasites. Considération importante : la récolte du foin a presque doublé!

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 mai 1889.  
Le mouvement de hausse se continue aujourd'hui. Le 3 0/0 gagne 12 centimes à 87.82; le 4 1/2 0/0 s'avance à 106.22.

L'action du Crédit Foncier accuse les meilleures tendances de 1,358 à 1,360. Les obligations foncières et communales ont repris leurs anciens prix.

La Société Générale est tenue à 470. La Banque de Paris s'inscrit à 770 très demandée.

Le 10 courant aura lieu, par l'entremise de la Banque d'Escompte, l'émission des 74,850 obligations des chemins de fer de Saragosse à la Méditerranée. Ces obligations de 500 francs, remboursables au pair en 93 ans, sont émises à 276 francs et rapportent 15 francs nets de tous impôts. Le capital-actions est représenté par 25,000 titres libérés de 250 francs; le décret constitutif a imposé à la compagnie le versement dans les caisses du Trésor, de 1 million 246,000 francs à titre de garantie; d'autre part, le gouvernement espagnol a accordé une subvention de 6,483,480 fr. payables en 4 années au cours des travaux. Tels sont les garanties et avantages de cette affaire qui paraît de tous points digne de fixer l'attention.

La Société de Dépôts et Comptes Courants s'arrête à 695.

Le Crédit Lyonnais passe à 695.  
Les Bons Hypothécaires émis par la Société Financière Intermédiaire obtiennent beaucoup de succès. Tous les portefeuilles voudront en contenir quelques-uns.

Le Panama est calme à 51.25.

L'obligation des chemins Economiques se négocie à 377.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'État, place de la Bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Le paiement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres déposés doit être donné un mois à l'avance. En avril, les bénéfices des participants ont été de 2 1/2 0/0.

La circulaire de MM. Blondel et Garnier, rue Ménars, à Paris, traite, dans son numéro du 5 mai, les questions suivantes : Continuation de la hausse. — Progrès des rentes. — Sociétés de crédit, etc. Cette circulaire est envoyée gratuitement sur demande à nos lecteurs.

#### Crampes d'estomac!

Deyvillers (Vosges), le 10 septembre 1888. — Depuis longtemps je souffrais de crampes d'estomac contre lesquelles j'avais essayé plusieurs remèdes sans résultat. Depuis que j'ai fait usage de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, mes douleurs m'ont quitté et je suis bien portant. (Sig. lég.) JULES FRAYARD.

#### QUELQUES BONS CONSEILS

Si l'appétit fait défaut, si la langue est chargée, la tête lourde, ayez aussitôt recours aux *Pilules Gicquel*, laxatives, antibilieuses et antiglaireuses. Elles dégageront l'estomac et les intestins; elles vous éviteront maux de tête, névralgies, migraines, congestions. C'est aussi un remède puissant contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydro-pisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEU, Successeur

#### Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Comet, 4 fr. le litre;  
Vermouth Nolly-Prat, 1 fr. 60 le litre;  
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre;  
Byrrh (violet) au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;  
Rhum de la maison Alvarez de Krugston, 2 fr. le litre;  
Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;  
Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.  
Tous nos liquides sont vendus verre compris.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jendis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

#### Conseils aux malades

Ne prenez plus de médicaments. Adressez-vous à la Dynamodermie qui vous guérira sans aucune pratique interne, sans vous abîmer l'estomac et surtout sans vous intoxiquer. Les paralysies les plus anciennes sont guéries en 30 nuits, pendant le sommeil. L'asthme, la goutte, les rhumatismes l'ataxie, l'épilepsie, les congestions, la constipation, et toutes les maladies nerveuses, cèdent à 30 nuits d'application. Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, sa brochure franco, faites-vous traiter par correspondance et évitez surtout les contrefaçons déguisées de certains instituts que les succès de la Dynamodermie ont fait surgir de tous côtés, même à Paris. D<sup>r</sup> DE MONPLAISIR.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

## JOSÉPHE

Par Marthe Lachèse

Maurice joignait ses instances à celles de sa fiancée. La jeune fille symbolisait leur bonheur dont elle se trouvait être l'instrument merveilleux. En outre, son beau caractère sympathique vivement avec la nature chevaleresque de M. de Guestrours. Mais Lisbeth était de ces âmes qui, lorsque Dieu les appelle, font comme les étoiles contemplées par le prophète : aussitôt elles s'avancent et répondent : Me voici.

Quand les deux jeunes gens redoublaient leurs prières, elle leur disait en souriant :

— Maurice, mon frère, ne faut-il pas que je me hâte, afin d'être prête pour la prochaine campagne? Voulez-vous donc renoncer à l'espoir de me retrouver sur le champ de bataille, que l'on m'a dit être le rendez-vous suprême du soldat et de la sœur de charité?... Joséphe, ma Joséphe bien-aimée, pourquoi chercher à me retenir près de toi? Ton isolement, tes malheurs ont cessé. Crois-moi, laisse-moi dénouer sans retard le dernier lien qui m'attache encore à ce monde. Entre nos cœurs, il n'y aura pas de distance. Ta tendresse, tes prières me suivront. Et si, un jour, Dieu te donne un fils, pour l'amour de moi, tu le nommeras Frantz...

dans la vague les ramures qui cachaient la chaumière de Marie Ploumac. Un peu plus près, l'église lançait en l'air son clocher que, de leurs noires aiguilles, les ifs du cimetière essayaient vainement de poursuivre. L'ensemble du tableau était sévère, grandiose.

Joséphe regarda longuement ces divers points de l'espace, dont les seuls noms résumaient si puissamment une partie de son histoire; puis, sans y prendre garde, elle releva la tête, ses yeux se fixèrent machinalement sur un des chênes qui ombrageaient le chemin. Le chêne jetait en tous sens, d'une manière bizarre, ses grands bras à peine reverdis. Une écorce fraîche, neuve, revêtait son tronc. Et, cependant, à six pieds environ du sol, on aurait dit que cette écorce portait une cicatrice. La jeune sève d'avril n'avait pas eu la puissance d'effacer jusqu'à la trace de la croix gravée jadis par une souffrance qui passait.

Un souvenir soudain, poignant, jaillit dans le cœur de Joséphe. La jeune femme dit :

— C'est donc ici, ici qu'un jour, j'ai douté!

Elle se rappelait cette parole tombée de ses lèvres, dans cet endroit même, à une heure où, volontairement, elle s'était laissée envahir par le découragement, la nuit morale, presque la révolte :

— Non, je ne pourrai jamais croire que ce soit pour mon plus grand bien que Maurice est parti.

Qui, elle avait parlé ainsi, ô coupable! ô chrétienne de peu de foi!

Et, tout à coup, il lui sembla que les faits qui s'étaient accomplis depuis ce sourd murmure se groupaient tous comme un faisceau, resserraient encore leur enchaînement mystérieux et lui criaient d'une voix victorieuse :

— Si Maurice n'était pas parti, tu l'épousais et t'en allais sans crainte abriter ta vie près de lui. Et le vieillard revenait seul ici te léguer la honte, avec une tache sanglante et des biens mal acquis. Ton amour n'était pas brisé. Tu ne souffrais pas la tentation. Et, sans la tentation, ta main se serait-elle tendue vers cette main étrangère, cette main pauvre, humiliée, qui tenait cachés ta délivrance et ton bonheur? Au fond de sa montagne, Lisbeth n'aurait-elle pas stérilisé sa vie dans le vide et dans la douleur? Et l'âme de ton vieux père, où serait-elle aujourd'hui, au lieu de te devoir son salut?

Alors, dans ce cœur qui avait été meurtri, ensanglanté, défaillant, il passa un de ces ravissements, image, prélude de ceux qui nous saisisent un jour quand nous franchissons le seuil de ce monde et que, dans la lumière sans voiles, nous verrons avec quelle sagesse, avec quel amour la Providence a conduit à sa bienheureuse fin notre vie que nous trouvons si dure, si frappée quelquefois.

Joséphe resta longtemps, debout, les mains jointes, le visage inondé de larmes. Ses lèvres étaient muettes. Mais, comme deux voix célestes, la joie et la reconnaissance jetaient dans son cœur, vers la Miséricorde divine, un brûlant, un séraphique *Hosannah!*

FIN.

